



Paris, le 8 février 2018

Communiqué de presse

Episode neigeux : le Gouvernement renouvelle ses consignes de prudence

A l'approche du nouvel épisode neigeux qui va traverser le pays vendredi 9 février, le Gouvernement renouvelle ses consignes de prudence, et invite chacun à suivre les consignes des autorités locales.

Météo France a placé en vigilance orange 27 départements en raison de ce nouvel épisode neigeux, attendu en fin de nuit, sur un axe allant des Hauts de France jusqu'à la Nouvelle Aquitaine. Les chutes de neige se décaleront progressivement vers l'est en cours de journée puis en soirée.

On attend 2 à 5 cm supplémentaires au sol, localement 6 à 10 cm. La neige tombera sur un sol froid et peut se transformer en neige durcie voire en verglas. Des brouillards givrants pourront également se produire dans l'Est du pays.

Ce nouvel assaut de l'hiver nécessite une vigilance particulière. Malgré toute la mobilisation apportée par les gestionnaires de voirie pour dégager les routes et les maintenir en état, les conditions de circulation pourront être très difficiles.

Pour les départements concernés, les automobilistes sont appelés à s'informer des conditions climatiques et de circulation avant de partir, à différer leur voyage si les prévisions météorologiques sont particulièrement mauvaises sur leur itinéraire, et à redoubler de prudence sur les routes.

En Ile-de-France, qui sera particulièrement touchée par cet épisode, les automobilistes sont appelés à ne pas utiliser leur véhicule et à privilégier les transports en commun.

Pour faciliter l'information de chacun sur les conditions de circulation, la consultation du site Internet Bison Futé et sa version pour les mobiles fournit une information au plus près du temps réel :

- Site internet <http://www.bison-fute.gouv.fr/> (menu « Routes en hiver »)
- Application mobile, disponible gratuitement en téléchargement pour les smartphones sous [IOS](#) et sous [Android](#).

S'agissant des poids lourds de plus de 7,5 tonnes, les préfets de zone seront amenés à prendre des mesures d'interdiction de circulation, à l'instar de ce qui sera fait à compter de demain 5h en Ile-de-France. Une coordination est assurée au niveau national par les ministères de l'Intérieur et des Transports pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de ces mesures.

La ministre chargée des Transports rencontrera demain les organisations de transporteurs routiers, et pourra partager avec elles les difficultés rencontrées ces derniers jours.

LA MOBILISATION SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL

Durant toute la période hivernale, les 11 directions interdépartementales des routes (DIR) assurent la viabilité du réseau routier national :

- **6 000 agents** intervenant sur le réseau, mobilisables 24h/24
- **750 camions** équipés de lames et de saieuses
- **15 engins spéciaux** de déneigement pour les routes de montagne traversant les Alpes, le Jura, le Massif central et les Pyrénées
- **Entre 100 000 et 200 000 tonnes de sel** épandues chaque année selon la rigueur de l'hiver

Sur autoroute, les sociétés concessionnaires sont également mobilisées :

- **Près de 4 000 agents** intervenant sur le réseau, mobilisables 24h/24
 - **Plus de 1 200 camions** équipés de lames et de saieuses
 - **Entre 120 000 et 190 000 tonnes de sel** épandues chaque année selon la rigueur de l'hiver
-

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 77 57
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)